

# Le Grenelle, et après ?

## Retour sur le Grenelle de l'environnement et propositions pour l'après Grenelle

*Intervention d'Anne-Sophie LECLERE au Congrès des 13 et 14 décembre 2007*

L'objet de mon propos n'est pas de revenir sur les messages portés par le SNITPECT et la Confédération FO pendant le Grenelle de l'environnement puisque vous avez déjà pu lire nos propositions écrites dans les derniers communiqués et sur le site internet, mais plutôt de revenir sur la manière dont s'est déroulé le Grenelle et vous parler de l'après Grenelle et du rôle que nous, ITPE, nous pouvons jouer dans cet après.

### Retour sur le Grenelle de l'environnement

Avant tout, pour lever toute ambiguïté, je souhaite vous préciser que je suis fondamentalement convaincue de l'intérêt et de la nécessité de la préservation de l'environnement. J'y ai consacré mes études et une partie de ma carrière professionnelle. Mon propos n'est donc pas de nier l'importance du sujet.

Je veux cependant vous dire que j'ai été très inquiète de constater que malgré nos demandes, le Grenelle de l'environnement n'a pas été celui du développement durable. Le développement durable repose en effet sur trois piliers que sont l'environnement, l'économique et le social. Ces trois piliers doivent être équilibrés. A travers le Grenelle, l'environnement a été mis sur le devant de la scène. L'économique, lui, est resté au cœur des préoccupations du gouvernement. **C'est donc le troisième pilier, celui du social qui est en voie d'être sacrifié sur l'autel du Grenelle** pour permettre le financement ou simplement la mise en oeuvre des mesures proposées. La préservation de l'environnement n'aura été qu'un prétexte pour justifier le démantèlement du Ministère de l'équipement et des réductions budgétaires diverses, un alibi pour lever de nouvelles taxes, comme par exemple l'hypothèse évoquée d'une taxe additionnelle sur le foncier bâti pour lutter contre l'étalement urbain.

Comme vous le savez, le Grenelle de l'environnement a associé cinq collèges (Etat, Collectivités, ONG, représentants des entreprises et des organisations syndicales). Le point qui m'a le plus frappé dans le déroulement du Grenelle a été l'effacement de l'Etat et surtout l'absence totale de l'ex-équippement dans ce processus.

Nous ne pouvons que regretter cet absence. Le SNITPECT, avec FO, s'est souvent retrouvé, de fait, le seul porte parole sur des sujets comme le rôle de l'Etat, la défense de ses missions de service public, le portage d'un partenariat entre l'Etat et les collectivités, la proposition d'une ingénierie publique gratuite au service de l'environnement, ou la place primordiale d'un réseau scientifique et technique renforcé et ouvert à tous. Si ces propositions ont souvent reçu un écho favorable auprès des autres collèges, les collectivités notamment, **aucun représentant de notre propre ministère ne les a soutenues.**

Il faut aussi dire aussi que le Grenelle de l'environnement n'a été qu'une grande opération de communication, une foire aux propositions... Les propositions qui en sont sorties et que vous avez pu lire dans la presse n'ont fait l'objet d'aucune évaluation, qu'elle soit scientifique, administrative ni même financière. Rien sur la faisabilité, l'efficacité, le coût, les bénéfices, l'efficience de ces mesures. Est-ce pour cela que l'expertise de l'ex-équipement n'avait pas été jugée utile ?

Mais aujourd'hui, tout reste donc à faire pour la préservation de l'environnement ! L'après Grenelle démarre, et c'est maintenant que **les ITPE ont un rôle fondamental à jouer, non pas pour la communication mais pour l'action.**

### Propositions pour l'après Grenelle

La préservation de l'environnement se justifie parce qu'il existe des pressions qui s'exercent sur celui-ci ; pressions que nous connaissons bien parce qu'elles touchent nos domaines de compétence : aménagement, infrastructures, logement, risques... Nous sommes donc les mieux placés pour travailler sur la réduction de ces pressions en ayant conscience de leurs causes et des processus en jeux. Par exemple, la limitation de l'étalement urbain ne doit pas être dicté comme un principe niant les besoins en logement, et la prévention des risques doit se concevoir en intégrant les besoins de développement de territoires complètement assujettis.

L'expertise du RST dans ces domaines (risques, eau, environnement...), mais aussi en économie du bâtiment et qualité de la construction est un atout majeur, à faire valoir et renforcer pour participer à la préservation de l'environnement en général et à la lutte contre le réchauffement climatique en particulier.

C'est pourquoi je pense nous, ITPE, **avons notre place dans la déclinaison opérationnelle, la mise en œuvre et l'évaluation des propositions** issues du Grenelle, et ce, de différentes manières :

- en faisant valoir nos compétences et notre savoir-faire pour analyser les problèmes et leur trouver des solutions réalistes, plutôt que céder au "y a qu'a... faut qu'on..." qui a tant prévalu pendant le Grenelle
- en jouant un rôle d'ensemblier pour que la somme des actions particulières menées par les différents partenaires : Etat, collectivités, entreprises, société civile... aillent dans le sens souhaité : celui du développement durable en respectant ses trois dimensions : économique, sociale et environnementale



- en consolidant l'association et le partenariat avec les collectivités dans les différents domaines de l'aménagement durable
- en accompagnant les changements nécessaires de notre société, comme nous l'avons toujours fait : changements de mentalité, mais aussi changements d'échelle, dans une vision prospective
- en étant médiateur, en travaillant avec différents partenaires qui défendent chacun leurs intérêts (dont les ONG),

- en restant critique et objectif à travers le suivi et à l'évaluation des actions mises en oeuvre
- en faisant la part des choses entre l'idéologie et le scientifique.

Tous ces défis, les ITPE sont en mesure de les relever parce que les compétences nécessaires, individuelles et collectives sont présentes et que le savoir faire a déjà été démontré.

Par ailleurs, les ITPE sont présents et actifs dans plusieurs des collèges : Etat, collectivités et organisations syndicales. Ils peuvent

donc faire entendre leurs voix par différents canaux.

En agissant en synergie, nous pouvons faire évoluer collectivement les choses et permettre que le Grenelle ait des suites concrètes, ancrées dans nos actions au quotidien, au sein des différentes structures qui nous emploient, pour le bénéfice de l'environnement.

**Les ITPE seront indispensables dans l'après-grenelle, pour passer des discours à l'opérationnel, de la communication à l'action. Je vous invite à prendre position en ce sens.**

